PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel, tenue, le 15 mars 2017, à 9h00, à la salle de conférence sis au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.



Sont présents :

Daniel Berthiaume, Noël Picard et Michel Longtin

Ont motivé leur absence : Doris Larose, Gaëtan Lalande et Gilles Payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Dinel, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
- 2. Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- **4.** Demande d'une aide financière dans le cadre du Fonds pour les petites collectivités pour rénovation de la bibliothèque
- 5. Période questions
- 6. Fermeture de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

2017-03-18362

Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire

Il est résolu à l'unanimité

D'ouvrir la séance à 9h08.

ADOPTÉE.

2. RENONCEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2017-03-18363 Renoncement à la rémunération des élus pour la tenue d'une séance extraordinaire

CONSIDÉRANT QUE la convocation de cette assemblée extraordinaire coïncide avec la tenue de la plénière régulière;

Il est résolu à l'unanimité

QUE,

les membres du conseil municipal renoncent au paiement de la rémunération supplémentaire pour la tenue d'une séance extraordinaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-03-18364

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

QUE,

le Conseil approuve l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE.

4. Demande d'une aide financière dans le cadre du Fonds pour les petites collectivités pour la rénovation de la bibliothèque

2017-03-18365

Demande d'une aide financière dans le cadre du Fonds pour les petites collectivités pour la rénovation de la bibliothèque

ATTENDU QU'il est prévu que la bibliothèque municipale soit rénovée selon le plan d'amélioration et mise aux normes des infrastructures municipales ;

ATTENDU QUE le projet de rénovation précité en rubrique peut être financé par le Fonds des petites collectivités;

Il est résolu à l'unanimité

OUE.

Les membres du conseil mandatent madame Claire Dinel, directrice générale à présenter une demande d'aide financière dans le Fonds des petites collectivités;

ET QUE,

La directrice générale, madame Claire Dinel soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité, tout document pertinent à la demande de financement;

ET QUE,

Le Conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation en continu.

ADOPTÉE.

| PÉRIODE DE QUESTIC | N |
|--------------------------------------|---|

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

| 2017-03-18366 Levée de l'assemblée | |
|---------------------------------------|--|
| Il est résolu | |
| II OST ZOSOZU | |
| QUE, | |
| la séance soit et est levée à 9h10. | |
| ADOPTÉE. | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| David Pharand | Claire Dinel |
| Maire | Directrice générale et secrétaire- trésorière |